Architecture Canada

613-241-3600 | fax/téléc. 613-241-5750 | info@raic.org

Le 26 octobre 2017

Présentation de l'Institut royal d'architecture du Canada au Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

Bonjour. Je m'appelle Emmanuelle van Rutten. Je suis une architecte en exercice et membre du conseil d'administration de l'Institut royal d'architecture du Canada – l'IRAC.

Notre mandat est de plaider en faveur de l'excellence dans le cadre bâti au Canada, de démontrer comment le design améliore la qualité de vie et de traiter d'importantes questions de société par le biais d'une architecture responsable.

L'IRAC contribue à relever les défis environnementaux depuis des décennies; par de l'éducation, des activités de sensibilisation et la promotion du Défi 2030. Notre comité des bâtiments écologiques a participé à la naissance du Conseil du bâtiment durable du Canada.

Actuellement, c'est notre Comité sur les environnements régénératifs qui se fait le champion d'un cadre bâti sobre en carbone. Deux autres comités sont également axés en grande partie sur la durabilité : le groupe de travail autochtone de l'IRAC, qui se préoccupe des conditions de vie dans les communautés autochtones et nordiques, et le groupe de travail sur le logement ami des aînés, qui considère les rénovations comme un aspect important du vieillissement chez soi. Nous avons une portée nationale et nous faisons également partie d'un réseau international d'associations d'architecture qui se partagent l'information en matière de durabilité.

Les architectes, qui sont formés pour résoudre des problèmes complexes, peuvent apporter une réelle contribution. La conception consiste à créer des solutions holistiques. Les architectes conçoivent déjà des bâtiments à haute performance et dirigent des équipes multidisciplinaires qui réalisent des projets innovateurs.

À l'échelle des bâtiments individuels, les architectes peuvent réduire la production du carbone opérationnel et intrinsèque de diverses façons, par : des stratégies de conception passive; des mesures d'efficacité énergétique; une conception qui améliore la durabilité et la résilience; des innovations qui trouvent des façons d'utiliser moins d'espace; l'intégration de sources d'énergie renouvelable; la spécification de matériaux de construction à faibles impacts; la promotion de l'utilisation des escaliers et de la bicyclette; l'intégration de bornes de recharge pour les véhicules électriques; et la conception qui aide les gens à modifier leurs comportements pour adopter des modèles plus durables. En plus de réduire les émissions, ces stratégies améliorent la santé des personnes et augmentent la productivité dans les entreprises.

Architecture Canada

613-241-3600 | fax/téléc. 613-241-5750 | info@raic.org

La solution n'est pas seulement de nature technique. La réussite d'un projet suppose une approche holistique et intégrée à la conception et à la construction et des modes de réalisation collaboratifs. Nous suggérons fortement l'adoption d'approches à la réalisation de projets caractérisées par : une participation hâtive et régulière des maîtres de l'ouvrage, des architectes, des experts-conseils, des constructeurs, des fabricants et des utilisateurs et exploitants des bâtiments dans un milieu de collaboration efficace; une définition commune des objectifs; et un partage ouvert de l'information. Ces approches offrent de nombreux avantages et la réalisation de projet intégrée peut améliorer la créativité et l'innovation qui sont à notre avis la clé de l'atteinte de cibles de durabilité ambitieuses.

Le secteur des bâtiments offre une occasion importante d'évoluer vers une économie sobre en carbone. La consommation des bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels compte pour près de 30 pour cent de la consommation d'énergie au Canada et ces bâtiments émettent près de 25 pour cent des émissions de gaz à effet de serre du Canada. Dans les centres urbains du pays, les bâtiments sont responsables d'environ la moitié de toutes les émissions.

Aujourd'hui, il y a bien des obstacles à l'innovation. La façon de définir les projets et de sélectionner les professionnels et les relations avec les clients façonnent radicalement le résultat éventuel.

Le gouvernement fédéral fait preuve de leadership, mais il doit faire plus. En tant que plus grand propriétaire immobilier au Canada et de bailleur majeur, il a un rôle central à jouer dans l'établissement des normes d'excellence et de durabilité environnementale les plus élevées.

Dans les 26 ministères et organismes fédéraux qui détiennent des bâtiments, on observe une certaine incohérence dans l'engagement envers la durabilité et l'application des objectifs durables.

L'approvisionnement en services a des incidences importantes sur l'atteinte des objectifs d'un projet et sur son caractère innovateur.

Les modalités d'approvisionnement varient au sein du gouvernement fédéral, mais elles sont souvent axées sur les plus bas honoraires, une approche qui étouffe l'innovation.

De plus, l'ajout d'intermédiaires, tels les fournisseurs de services de gestion des bâtiments, pour gérer l'approvisionnement et la prestation des services peut empêcher de tirer pleinement parti des avantages que les architectes apportent à un projet.

Architecture Canada

613-241-3600 | fax/téléc. 613-241-5750 | info@raic.org

Par ailleurs, le transfert de risques non assurables aux professionnels est également un frein majeur à l'innovation, car il crée une aversion pour le risque et un contexte conflictuel.

Il existe un meilleur modèle qui valorise la qualité, le savoir-faire et l'innovation. Il s'agit de la sélection basée sur les compétences, ou SBC, que soutiennent de plus en plus d'organismes canadiens, dont la Fédération canadienne des municipalités et pratiquement toutes les associations nationales de services professionnels.

Le mois dernier, l'IRAC, l'Association des firmes d'ingénieurs-conseils Canada et Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) ont participé à un atelier organisé par un membre de l'IRAC sur la valeur de la SBC. L'atelier a débouché sur le début des discussions concernant un projet pilote qui examine les avantages de la SBC sur plusieurs projets de SPAC.

Vous avez appris du Conseil du bâtiment durable du Canada que de 20 à 40 pour cent de toutes les économies d'énergie possibles pouvaient être réalisées par la rénovation des bâtiments existants. Nous soutenons fortement les rénovations ciblées qui contribuent à renforcer l'économie, à préserver les quartiers et à protéger le patrimoine.

Le système d'évaluation des bâtiments durables LEED, les normes du Défi du bâtiment vivant et les cadres d'analyse comparative sont des outils efficaces pour améliorer la performance des bâtiments neufs et existants. Toutefois, comme leur utilisation n'est pas obligatoire dans la plupart des autorités, ils ne sont utilisés que dans un faible pourcentage de bâtiments.

La refonte et la mise en œuvre obligatoire du Code national du bâtiment et du Code national de l'énergie pour les bâtiments doivent en fin de compte être l'objectif.

Notre objectif est de collaborer avec le gouvernement fédéral pour favoriser l'innovation et générer le virage culturel vers une économie sobre en carbone et une compréhension holistique des objectifs de durabilité.

Recommandations clés au gouvernement fédéral :

Assumer le rôle de chef de file en harmonisant ses pratiques d'approvisionnement et :

- aller de l'avant avec un programme pilote sur le processus de sélection basée sur les compétences;
- réévaluer l'approvisionnement en services par une tierce partie;
- partager le risque équitablement parmi les membres de l'équipe.

Architecture Canada

613-241-3600 | fax/téléc. 613-241-5750 | info@raic.org

Adopter des modes de réalisation de projets collaboratifs dans lesquels les maîtres d'ouvrage, les constructeurs et les concepteurs partagent des objectifs communs et assument ensemble les risques du projet.

Faire preuve de leadership en établissant des normes de durabilité élevées par la révision du Code national de l'énergie, l'analyse comparative des bâtiments et une plus grande harmonisation des normes pour les bâtiments fédéraux.

Exposé présenté par Emmanuelle van Rutten, B. Arch., OAA, OAQ, MRAIC, LEED AP BD+C